

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: CREISSAN (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21340089800010
POSTE COMPTABLE : SGC DU BITERROIS
M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE CREISSAN (3)
ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

B3.1 - Etat des provisions constituées

B3.2 - Etalement des provisions

B4 - Etat des charges transférées

B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B6 - Prêts

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

B7.3 - Etat des emprunts garantis

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

B7.8 - Autres engagements donnés

B7.9 - Autres engagements reçus

B8.1.1 - Concours attribués à des tiers

B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Liste des organismes de regroupement

B11.2 - Liste des établissements publics créés

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées

B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties

B13 - Opérations liées aux cessions

B14 - Etat des travaux en régie

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)

C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)

C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble

D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement

D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement

D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine

D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées

D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties

D4 - Gestion des fonds européens

D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

D6 - Actions de formation des élus

D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement

D9 - Identification des flux croisés

D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D11 - Décisions en matière de taux

D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1398

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
 - Investissement : %
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	
	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 864 880,03	2 277 264,37	-119 553,09	292 831,25
Investissement	384 484,91	777 189,63	-403 222,30	-10 517,58
Dont 1068		290 100,00		
Fonctionnement	1 480 395,12	1 500 074,74	283 669,21	303 348,83

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		
				Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	292 831,25
Investissement	A2 + B2	-10 517,58
Fonctionnement	A3 + B3	303 348,83

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Page 7

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES
C3**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	1 480 395,12	G
	B	384 484,91	H
			1 500 074,74
			777 189,63

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	283 669,21
		(si déficit)		(si excédent)
	D	403 222,30	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	2 268 102,33	= G + H + I + J	2 560 933,58
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	F	0,00	L	0,00
		= E + F	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	1 480 395,12	= G + I + K	1 783 743,95
	= B + D + F	787 707,21	= H + J + L	777 189,63
	= A + B + C + D + E + F	2 268 102,33	= G + H + I + J + K + L	2 560 933,58

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		220 040,11
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	22 485,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	158 663,47	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		181 149,07	220 040,11
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	618,86	91 253,12
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 647,86	30,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		84 266,72	91 283,12
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 265 415,79	II 311 323,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	117 511,52	174 208,80
041	Opérations patrimoniales (8)	1 557,60	1 557,60
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 119 069,12	IV 175 766,40

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	384 484,91	II + IV	487 089,63
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	403 222,30	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	290 100,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	787 707,21	II + IV + VI + VII	777 189,63
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	-10 517,58			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT
B2
SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	463 059,92	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	137 215,03
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	664 597,91	73 Impôts et taxes (sauf 731)	37 895,00
		731 Fiscalité locale	758 277,47
		74 Dotations et participations (1)	309 262,83
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	115 633,19	75 Autres produits de gestion courante (1)	127 368,10
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	32 636,00	013 Atténuations de charges (1)	12 534,19
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 275 927,02	Total recettes de gestion des services	1 382 552,62
66 Charges financières	30 259,30	76 Produits financiers	10,60
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 306 186,32	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 382 563,22

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	174 208,80	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	117 511,52
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 174 208,80	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 117 511,52

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 480 395,12	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 500 074,74
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 283 669,21

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 480 395,12	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 783 743,95
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	303 348,83
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	618,86	0,00	618,86
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	67 505,16	67 505,16
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 647,86	0,00	83 647,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	22 485,60	0,00	22 485,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	158 663,47	51 563,96	210 227,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		265 415,79	119 069,12	384 484,91

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

403 222,30

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	463 059,92		463 059,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	664 597,91		664 597,91
014	Atténuations de produits	32 636,00		32 636,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	115 633,19	0,00	115 633,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	30 259,30	0,00	30 259,30
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	174 208,80	174 208,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 306 186,32	174 208,80	1 480 395,12

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES
C2**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 253,12	0,00	91 253,12
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	220 040,11	1 233,00	221 273,11
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30,00	0,00	30,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	1 557,60	1 557,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		172 975,80	172 975,80
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		311 323,23	175 766,40	487 089,63

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1**290 100,00****Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté****0,00**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	12 534,19		12 534,19
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	137 215,03		137 215,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 006,36	50 006,36
73	Impôts et taxes (sauf 731)	37 895,00		37 895,00
731	Fiscalité locale	758 277,47		758 277,47
74	Dotations et participations (8)	309 262,83		309 262,83
75	Autres produits de gestion courante (8)	127 368,10	0,00	127 368,10
76	Produits financiers	10,60	0,00	10,60
77	Produits spécifiques (8)	0,00	67 505,16	67 505,16
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 382 563,22	117 511,52	1 500 074,74

Pour information R002 Résultat positif reporté**283 669,21**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

CREISSAN - MAIRIE DE CREISSAN - CA - 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES			A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	665 827,30	384 484,91	0,00	281 342,39	0,00	384 484,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 400,00	22 485,60	0,00	1 914,40	0,00	22 485,60
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	434 149,70	158 663,47	0,00	275 486,23	0,00	158 663,47
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	458 549,70	181 149,07	0,00	277 400,63	0,00	181 149,07
10 Dotations, fonds divers et réserves	620,00	618,86	0,00	1,14		618,86
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	87 550,00	83 647,86	0,00	3 902,14		83 647,86
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	88 170,00	84 266,72	0,00	3 903,28	0,00	84 266,72
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	546 719,70	265 415,79	0,00	281 303,91	0,00	265 415,79
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	117 550,00	117 511,52		38,48		117 511,52
041 Opérations patrimoniales (6)	1 557,60	1 557,60		0,00		1 557,60
Total des dépenses d'ordre	119 107,60	119 069,12		38,48		119 069,12
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	403 222,30					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 069 049,60	787 707,21	0,00	281 342,39	0,00	384 484,91

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 069 049,60	777 189,63	0,00	291 859,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	302 022,65	220 040,11	0,00	81 982,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		302 022,65	220 040,11	0,00	81 982,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	375 366,35	381 353,12	0,00	-5 986,77
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50,00	30,00	0,00	20,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		375 416,35	381 383,12	0,00	-5 966,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		677 439,00	601 423,23	0,00	76 015,77
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	215 777,84			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	174 275,16	174 208,80		66,36
041	Opérations patrimoniales (8)	1 557,60	1 557,60		0,00
Total des recettes d'ordre		391 610,60	175 766,40		215 844,20
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 069 049,60	777 189,63	0,00	291 859,97

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Di 041 = RI 041*).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	665 827,30	384 484,91	0,00	281 342,39	0,00	384 484,91
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	24 400,00	22 485,60	0,00	1 914,40	0,00	22 485,60
203	24 400,00	19 431,60	0,00	4 968,40	0,00	19 431,60
2051	0,00	3 054,00	0,00	-3 054,00	0,00	3 054,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	434 149,70	158 663,47	0,00	275 486,23	0,00	158 663,47
2111	0,00	1 274,61	0,00	-1 274,61	0,00	1 274,61
2131	141 710,00	129 786,86	0,00	11 923,14	0,00	129 786,86
2135	25 100,00	6 456,00	0,00	18 644,00	0,00	6 456,00
2152	223 389,70	6 738,00	0,00	216 651,70	0,00	6 738,00
21538	20 100,00	8 063,45	0,00	12 046,55	0,00	8 053,45
2156	0,00	550,99	0,00	-550,99	0,00	550,99
2183	0,00	318,78	0,00	-318,78	0,00	318,78
2188	23 850,00	5 484,78	0,00	18 365,22	0,00	5 484,78
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	458 549,70	181 149,07	0,00	277 400,63	0,00	181 149,07
10	620,00	618,86	0,00	1,14		618,86
10226	620,00	618,86	0,00	1,14		618,86
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	87 550,00	83 647,86	0,00	3 902,14		83 647,86
1641	87 350,00	83 637,86	0,00	3 712,14		83 637,86
165	200,00	10,00	0,00	190,00		10,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	88 170,00	84 266,72	0,00	3 903,28	0,00	84 266,72

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		546 719,70	265 415,79	0,00	281 303,91	0,00	265 415,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	117 550,00	117 511,52		38,48		117 511,52
	Reprise sur autofinancement antérieur	67 505,16	67 505,16		0,00		67 505,16
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	21 763,73	21 763,73		0,00		21 763,73
13912	Subv. transf. Régions	6 973,28	6 973,28		0,00		6 973,28
13913	Subv. transf. Départements	25 375,34	25 375,34		0,00		25 375,34
13918	Autres subventions d'équipement transf.	179,81	179,81		0,00		179,81
13935	Amendes radars automatiques et de police	250,00	250,00		0,00		250,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	838,00	838,00		0,00		838,00
13938	Autres fonds équip. transférables	12 125,00	12 125,00		0,00		12 125,00
	Charges transférées (7)	50 044,84	50 006,36		38,48		50 006,36
2131	Bâtiments publics	20 044,84	20 015,98		28,86		20 015,98
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	29 990,38		9,62		29 990,38
041	Opérations patrimoniales (8)	1 557,60	1 557,60		0,00		1 557,60
2131	Bâtiments publics	1 557,60	1 557,60		0,00		1 557,60
Total des dépenses d'ordre		119 107,60	119 069,12		38,48		119 069,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 069 049,60	777 189,63	0,00	291 859,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	302 022,65	220 040,11	0,00	81 982,54
1312	Subv. transf. Régions	10 350,00	0,00	0,00	10 350,00
1313	Subv. transf. Départements	90 640,65	93 524,69	0,00	-2 884,04
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 800,00	63 568,82	0,00	-12 768,82
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	10 350,00	0,00	-10 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	147 400,00	52 596,60	0,00	94 803,40
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	2 832,00	0,00	0,00	2 832,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		302 022,65	220 040,11	0,00	81 982,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	375 366,35	381 353,12	0,00	-5 986,77
10222	FCTVA	63 766,35	76 669,21	0,00	-12 902,86
10226	Taxe d'aménagement	0,00	14 583,91	0,00	-14 583,91
10228	Autres fonds d'investissement	21 500,00	0,00	0,00	21 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	290 100,00	290 100,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	50,00	30,00	0,00	20,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	50,00	30,00	0,00	20,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		375 416,35	381 383,12	0,00	-5 966,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		677 439,00	601 423,23	0,00	76 015,77

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
021	Virement de la section de fonctionnement	215 777,84	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	174 275,16	174 208,80		66,36
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	1 233,00	1 233,00		0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 207,80	1 207,80		0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	11 685,16	11 685,16		0,00
28041512	Subv. Gipt : Bâtiments, installations	6 158,00	6 158,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	250,30	250,30		0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	10 333,00	10 333,00		0,00
28131	Bâtiments publics	60 350,00	60 350,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	33 550,39	33 550,39		0,00
28138	Autres constructions	9 281,00	9 281,00		0,00
28152	Installations de voirie	497,00	497,00		0,00
281538	Autres réseaux	16 695,39	16 695,39		0,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 176,00	1 176,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outill. techniques	801,00	801,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	149,00	149,00		0,00
28182	Matériel de transport	231,00	231,00		0,00
28183	Matériel informatique	3 697,10	3 697,10		0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	3 931,64	3 931,64		0,00
28188	Autres immo. corporelles	13 048,38	12 982,02		66,36
041	Opérations patrimoniales (10)	1 557,60	1 557,60		0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 557,60	1 557,60		0,00
Total des recettes d'ordre		391 610,60	175 766,40		215 844,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 804 990,00	1 480 395,12	0,00	0,00	324 594,88	0,00	1 480 395,12
011	Charges à caractère général (3)	552 350,00	463 059,92	0,00	0,00	89 290,08	0,00	463 059,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	665 000,00	664 597,91	0,00	0,00	402,09		664 597,91
014	Atténuations de produits	32 700,00	32 636,00	0,00	0,00	64,00		32 636,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	132 287,00	115 633,19	0,00	0,00	16 653,81	0,00	115 633,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 382 337,00	1 275 927,02	0,00	0,00	106 409,98	0,00	1 275 927,02
66	Charges financières	31 600,00	30 259,30	0,00	0,00	1 340,70		30 259,30
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semit-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		32 600,00	30 259,30	0,00	0,00	2 340,70		30 259,30
Total des dépenses réelles		1 414 937,00	1 306 186,32	0,00	0,00	108 750,68	0,00	1 306 186,32
023	Virement à la section d'investissement	215 777,84	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	174 275,16	174 208,80			66,36		174 208,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		390 053,00	174 208,80			215 844,20		174 208,80
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 804 990,00	1 480 395,12	0,00	0,00	324 594,88	0,00	1 480 395,12

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 521 320,79	1 500 074,74	0,00	0,00	21 246,05
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	12 534,19	0,00	0,00	-2 534,19
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	123 015,00	137 215,03	0,00	0,00	-14 200,03
73	Impôts et taxes (sauf 731)	37 500,00	37 895,00	0,00	0,00	-395,00
731	Fiscalité locale	792 850,00	758 277,47	0,00	0,00	34 572,53
74	Dotations et participations (3)	284 400,00	309 262,83	0,00	0,00	-24 862,83
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	127 368,10	0,00	0,00	28 631,90
Total des recettes de gestion des services		1 403 765,00	1 382 552,62	0,00	0,00	21 212,38
76	Produits financiers	5,79	10,60	0,00	0,00	-4,81
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		5,79	10,60	0,00	0,00	-4,81
Total des recettes réelles		1 403 770,79	1 382 563,22	0,00	0,00	21 207,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	117 550,00	117 511,52			38,48
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		117 550,00	117 511,52			38,48
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		283 669,21				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 804 990,00	1 783 743,95	0,00	0,00	21 246,05

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 804 990,00	1 480 395,12	0,00	0,00	324 594,88	0,00	1 480 395,12
011	Charges à caractère général (4)	552 350,00	463 059,92	0,00	0,00	89 290,08	0,00	463 059,92
60611	Eau et assainissement	11 000,00	3 439,36	0,00	0,00	7 560,64	0,00	3 439,36
60612	Énergie - Électricité	50 000,00	71 368,27	0,00	0,00	-21 368,27	0,00	71 368,27
60622	Carburants	4 000,00	2 259,42	0,00	0,00	1 740,58	0,00	2 259,42
60623	Alimentation	35 000,00	35 170,46	0,00	0,00	-170,46	0,00	35 170,46
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	33 000,00	28 306,62	0,00	0,00	4 693,38	0,00	28 306,62
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	4 402,47	0,00	0,00	2 597,53	0,00	4 402,47
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	154,80	0,00	0,00	845,20	0,00	154,80
60633	Fournitures de voirie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	699,27	0,00	0,00	1 300,73	0,00	699,27
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 573,62	0,00	0,00	-573,62	0,00	4 573,62
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	647,01	0,00	0,00	852,99	0,00	647,01
6067	Fournitures scolaires	8 500,00	6 947,74	0,00	0,00	1 552,26	0,00	6 947,74
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	216,00	0,00	0,00	784,00	0,00	216,00
611	Contrats de prestations de services	85 000,00	53 541,26	0,00	0,00	31 458,74	0,00	53 541,26
613	Locations	27 000,00	20 867,51	0,00	0,00	6 132,49	0,00	20 867,51
61521	Entretien terrains	31 000,00	29 794,75	0,00	0,00	1 205,25	0,00	29 794,75
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 000,00	24 389,29	0,00	0,00	2 610,71	0,00	24 389,29
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	3 063,46	0,00	0,00	2 936,54	0,00	3 063,46
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	5 826,48	0,00	0,00	14 173,52	0,00	5 826,48
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	895,22	0,00	0,00	604,78	0,00	895,22
61524	Entretien bois et forêts	89 000,00	88 305,22	0,00	0,00	694,78	0,00	88 305,22
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	3 483,36	0,00	0,00	516,64	0,00	3 483,36
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	457,91	0,00	0,00	2 542,09	0,00	457,91
6156	Maintenance	14 300,00	6 814,27	0,00	0,00	7 485,73	0,00	6 814,27
6161	Multirisques	13 800,00	13 812,08	0,00	0,00	-12,08	0,00	13 812,08
618	Divers	7 000,00	2 025,70	0,00	0,00	4 974,30	0,00	2 025,70
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 500,00	4 206,22	0,00	0,00	2 293,78	0,00	4 206,22
623	Pub., publications, relations publiques	20 000,00	18 884,89	0,00	0,00	1 115,11	0,00	18 884,89

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
625	Déplacements et missions	4 100,00	2 518,70	0,00	0,00	1 581,30	0,00	2 518,70
626	Frais postaux et frais télécommunication	13 000,00	10 529,28	0,00	0,00	2 470,72	0,00	10 529,28
627	Services bancaires et assimilés	500,00	491,75	0,00	0,00	8,25	0,00	491,75
6281	Concours divers (cotisations)	450,00	412,00	0,00	0,00	38,00	0,00	412,00
6284	Redevances pour services rendus	7 000,00	6 596,53	0,00	0,00	403,47	0,00	6 596,53
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	13 000,00	7 959,00	0,00	0,00	5 041,00	0,00	7 959,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	665 000,00	664 597,91	0,00	0,00	402,09		664 597,91
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	7 800,00	6 752,62	0,00	0,00	1 047,38		6 752,62
6411	Personnel titulaire	314 000,00	306 424,75	0,00	0,00	7 575,25		306 424,75
6413	Personnel non titulaire	149 000,00	143 099,70	0,00	0,00	5 900,30		143 099,70
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	193 000,00	202 046,47	0,00	0,00	-9 046,47		202 046,47
6470	Autres charges sociales	1 200,00	6 274,37	0,00	0,00	-5 074,37		6 274,37
014	Atténuations de produits	32 700,00	32 636,00	0,00	0,00	64,00		32 636,00
739211	Attribution de compensation	32 700,00	32 636,00	0,00	0,00	64,00		32 636,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	132 287,00	115 633,19	0,00	0,00	16 653,81	0,00	115 633,19
65311	Indemnités de fonction	53 000,00	53 228,05	0,00	0,00	-228,05	0,00	53 228,05
65312	Frais de mission et de déplacement	20,00	19,20	0,00	0,00	0,80	0,00	19,20
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	2 771,64	0,00	0,00	228,36	0,00	2 771,64
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 100,00	6 013,44	0,00	0,00	86,56	0,00	6 013,44
6541	Créances admises en non-valeur	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	29 500,00	29 432,00	0,00	0,00	68,00	0,00	29 432,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 500,00	4 815,80	0,00	0,00	-315,80	0,00	4 815,80
65568	Autres contributions	12 267,00	3 341,27	0,00	0,00	8 925,73	0,00	3 341,27
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	17 000,00	11 910,00	0,00	0,00	5 090,00	0,00	11 910,00
65888	Autres	500,00	101,79	0,00	0,00	398,21	0,00	101,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 382 337,00	1 275 927,02	0,00	0,00	106 409,98	0,00	1 275 927,02
66	Charges financières	31 600,00	30 259,30	0,00	0,00	1 340,70		30 259,30

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 600,00	30 259,30	0,00	0,00	1 340,70		30 259,30
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		32 600,00	30 259,30	0,00	0,00	2 340,70		30 259,30
Total des dépenses réelles		1 414 937,00	1 306 186,32	0,00	0,00	108 750,68	0,00	1 306 186,32
023	Virement à la section d'investissement	215 777,84						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	174 275,16	174 208,80			66,36		174 208,80
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	174 275,16	174 208,80			66,36		174 208,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		390 053,00	174 208,80			215 844,20		174 208,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL						
013	Atténuations de charges (4)	1 521 320,79	1 500 074,74	0,00	0,00	21 246,05
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	12 534,19	0,00	0,00	-2 534,19
016	APA	0,00	12 534,19	0,00	0,00	-2 534,19
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	123 015,00	137 215,03	0,00	0,00	-14 200,03
7011	Ventes d'eau	300,00	383,52	0,00	0,00	-83,52
70311	Concessions cimetières (produit net)	400,00	333,00	0,00	0,00	67,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 500,00	1 375,74	0,00	0,00	124,26
7035	Locations de droits de chasse et pêche	15,00	15,24	0,00	0,00	-0,24
70388	Autres redevances et recettes diverses	17 000,00	13 342,30	0,00	0,00	3 657,70
7067	Redev. services périscolaires et enseign	66 000,00	83 757,47	0,00	0,00	-17 757,47
70688	Autres prestations de services	800,00	721,00	0,00	0,00	79,00
708422	Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	37 000,00	37 286,76	0,00	0,00	-286,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	37 500,00	37 895,00	0,00	0,00	-395,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	19 500,00	19 561,00	0,00	0,00	-61,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	18 000,00	18 334,00	0,00	0,00	-334,00
731	Fiscalité locale	792 850,00	758 277,47	0,00	0,00	34 572,53
73111	Impôts directs locaux	673 000,00	658 545,00	0,00	0,00	14 455,00
73118	Autres contributions directes	0,00	356,00	0,00	0,00	-356,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	79 000,00	64 741,45	0,00	0,00	14 258,55
73132	Taxe sur les pylônes électriques	11 000,00	11 257,00	0,00	0,00	-257,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	850,00	961,00	0,00	0,00	-111,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	29 000,00	22 115,02	0,00	0,00	6 884,98
7318	Autres	0,00	302,00	0,00	0,00	-302,00
74	Dotations et participations (4)	284 400,00	309 262,83	0,00	0,00	-24 862,83
74111	Dotation forfaitaire des communes	119 000,00	119 214,00	0,00	0,00	-214,00
741121	DSR des communes	74 000,00	80 276,00	0,00	0,00	-6 276,00
741127	DNP des communes	61 000,00	62 885,00	0,00	0,00	-1 885,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	3 500,00	6 010,37	0,00	0,00	-2 510,37

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74718	Autres participations Etat	0,00	443,89	0,00	0,00	-443,89
7478	Participation Autres organismes	7 000,00	6 743,57	0,00	0,00	256,43
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 900,00	4 674,00	0,00	0,00	226,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	12 741,00	0,00	0,00	-12 741,00
7488	Autres attributions et participations	15 000,00	16 020,00	0,00	0,00	-1 020,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	156 000,00	127 368,10	0,00	0,00	28 631,90
752	Revenus des immeubles	60 000,00	67 852,58	0,00	0,00	-7 852,58
75888	Autres	96 000,00	59 515,52	0,00	0,00	36 484,48
Total des recettes de gestion des services		1 403 765,00	1 382 552,62	0,00	0,00	21 212,38
76	Produits financiers	5,79	10,60	0,00	0,00	-4,81
761	Produits de participations	5,79	10,60	0,00	0,00	-4,81
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 403 770,79	1 382 563,22	0,00	0,00	21 207,57
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	117 550,00	117 511,52			38,48
72	Production immobilisée	50 000,00	50 006,36			-6,36
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	67 550,00	67 505,16			44,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		117 550,00	117 511,52			38,48

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (T otal)				1 261 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)				1 261 500,00									
111166E	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/06/2020	218 000,00	F		1,310	1,310	euros	T	P	N	A-1
411273E	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		29/10/2021	20 500,00	F		0,230	0,230	euros	T	P	N	A-1
4352590	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/11/2015	60 000,00	F		3,130	3,130	euros	A	P	N	A-1
8421143	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/07/2014	200 000,00	F		3,890	3,890	euros	A	P	N	A-1
A170600E	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/03/2017	180 000,00	F		1,320	1,320	euros	T	P	N	A-1
A1709045000	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/05/2010	0,00	F		4,860	4,860	euros	A	P	N	A-1
ARC21075	CE LANGUEDOC ROUSSILLON		25/09/2005	214 000,00	F		3,012	3,012	euros	A	P	N	A-1
MIN214756EUR/0220191/001	DEXIA CREDIT ROUSSILLON LOCAL		01/05/2004	121 000,00	F		4,960	4,960	euros	A	P	N	A-1
MON242922EUR/0253873/001	DEXIA CREDIT LOCAL		01/02/2007	200 000,00	F		4,240	4,240	euros	S	P	N	A-1
MON516021EUR	LA BANQUE POSTALE		01/11/2017	48 000,00	F		1,740	1,740	euros	T	P	N	A-1

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 261 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		746 641,98						83 637,86	30 259,30	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		746 641,98						83 637,86	30 259,30	0,00	0,00
111166E	N	0,00	A-1	188 919,13	25,00	F		1,310	6 273,31	2 526,29	0,00	0,00	0,00
411273E	N	0,00	A-1	7 201,83	1,00	F		0,230	4 102,34	22,46	0,00	0,00	0,00
4352590	N	0,00	A-1	34 586,78	10,00	F		3,130	2 907,98	1 173,59	0,00	0,00	0,00
8421143	N	0,00	A-1	64 962,45	4,00	F		3,890	14 749,35	3 100,79	0,00	0,00	0,00
A170600E	N	0,00	A-1	89 025,17	7,00	F		1,320	11 865,06	5 302,93	0,00	0,00	0,00
A1709045000	N	0,00	A-1	271 952,72	10,00	F		4,860	20 754,51	14 225,57	0,00	0,00	0,00
ARC21075	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN214756EUR/022019/001	N	0,00	A-1	35 292,16	4,00	F		4,960	6 530,21	1 788,31	0,00	0,00	0,00
MON242922EUR/0253873/001	N	0,00	A-1	28 345,34	2,00	F		4,240	13 305,35	1 626,43	0,00	0,00	0,00
MON516021EUR	N	0,00	A-1	26 356,40	7,00	F		1,740	3 149,75	492,93	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		746 641,98					83 637,86	30 259,30	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	Date de réception
								0
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0		0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Montant en euros	746 641,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros							0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	2,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		3,00	1,00	4,00	3,00	1,00	4,00

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT ANIMATION	C	1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
1ERE CLASSE DES ECOLES							
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
POLICE MUNICIPALE							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	3,00	16,00	15,00	1,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Index (8)	Euros			Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
ADJOINT ANIMATION	C	OTR	387	0,00	A		CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	332-13		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°		CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Justifie les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-2° : Justifie les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1° : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-403 222,30
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-403 222,30

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	290 100,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-403 222,30
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-113 122,30

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	155 475,16	151 761,88	0,00	151 761,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	474 086,35	264 228,92	0,00	264 228,92
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	318 611,19	112 467,04	0,00	112 467,04
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-403 222,30			-403 222,30
Affectation au 1068 (C)	290 100,00	290 100,00		290 100,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-113 122,30			-113 122,30
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-655,26

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		155 475,16	I
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	87 350,00	83 637,86
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	87 350,00	83 637,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		68 125,16	68 124,02
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	620,00	618,86
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	67 505,16	67 505,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		474 086,35	264 228,92
Ressources propres externes de l'année (a)		85 266,35	91 253,12
10222	FCTVA	63 766,35	76 669,21
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	14 583,91
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	21 500,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		388 820,00	172 975,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 207,80	1 207,80
2803	Frais d'études, recherche et développ.	11 685,16	11 685,16
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	6 158,00	6 158,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	250,30	250,30
2812	Agencements et aménagements de terrains	10 333,00	10 333,00
28131	Bâtiments publics	60 350,00	60 350,00
28135	Installations générales, agencements, ..	33 550,39	33 550,39
28138	Autres constructions	9 281,00	9 281,00
28152	Installations de voirie	497,00	497,00
281538	Autres réseaux	16 695,39	16 695,39
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 176,00	1 176,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	801,00	801,00

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception en préfecture : 27/03/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28181	Installations générales, aménagt divers	149,00	149,00
28182	Matériel de transport	231,00	231,00
28183	Matériel informatique	3 697,10	3 697,10
28184	Matériel de bureau et mobilier	3 931,64	3 931,64
28188	Autres immo. corporelles	13 048,38	12 982,02
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	215 777,84	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 192 000,00	5,11	48,84	0,00	582 172,80	5,11
TFPNB	45 600,00	1,33	77,33	0,00	35 262,48	1,33
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	160 100,00	-5,24	14,10	0,00	22 574,10	-5,24
TOTAL	1 397 700,00	0,00			640 009,38	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Accusé de réception en préfecture
034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 27/03/2025

V - ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 034-213400898-20250324-DEL2025-15-DE
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 27/03/2025 Date de réception préfecture : 27/03/2025

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES:
 Pour : 10
 Contre :
 Abstentions : 3

Date de convocation: 17/03/2025

Présenté par le Maire (1)
 A Creissan, le 24/03/2025
 Le Maire (1)



Le Maire,

Laurent BRUNET

Délibéré par CONSEIL MUNICIPAL (2), réuni (e) en session
 A Creissan, le 24/03/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1)

Compte tenu de la transmission en préfecture, le....., et de la publication le.....
 A....., le.....

BRUNET Laurent

CHABANON Géraldine

GIL Sébastien

HERAIL Bernard

JOSEFIK Annie

LAUR Marie-Paule

LECOMTE Corinne

LEGIER Joséphine

MAILLE Valérie

MASSE Michel

MONTAGNE Stéphane

RICHERT Evelyne

ROUANET Thomas

SECQ Fanny

SERRE Philippe

(1) Indiquer "la présidente" ou "le président".

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante: du conseil régional de ..., de la collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du conseil syndical de...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif